



CARDIOLOGIE

PRATIQUE ET PRÉVENTION

6^{ÈME} JOURNÉE
JEAN BERTRAN

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023
PARIS 9^{ÈME}

www.coeur-et-travail.com



SIXIÈME JOURNÉE JEAN BERTRAN

« L'INDISPENSABLE EN CARDIOLOGIE POUR VOTRE EXERCICE EN SANTÉ TRAVAIL »

ATHÈNES SERVICES - 8, RUE D'ATHÈNES - PARIS 9^{ème}

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023

1 jour

LA JOURNÉE PEUT ÊTRE SUIVIE EN DISTANCIEL.

PRÉSIDENTS

Professeur Bernard PIERRE et Professeur Alain CHAMOUX

MODÉRATEURS

Docteurs Fabrice LOCHER et Pierre ATTALI

PROGRAMME

1

LES NOUVELLES TECHNIQUES EN CARDIOLOGIE
MITRACLIP, TAVI, ASSISTANCE VENTRICULAIRE,
DÉFIBRILLATEUR SOUS-CUTANÉ, GILET DÉFIBRILLANT...

Docteur Marie-Christine ILIOU
PARIS

2

LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET SONORE
AU TRAVAIL : IMPACT CARDIOVASCULAIRE ?

Professeur Jean-Dominique DEWITTE
Médecin du travail - CHU - BREST

3

LE MÉDECIN TRAITANT : TA 13/8,
LE MÉDECIN DU TRAVAIL : TA 16/10. QUE FAIRE ?

Professeur Jacques BLACHER,
Cardiologue - Hôtel Dieu, AP-HP - PARIS

4

J'AI FAIT UN ECG EN MÉDECINE DU TRAVAIL,
J'AI TROUVÉ DES EXTRASYSTOLES. QUE FAIRE ?

Professeur Philippe CHEVALIER
Cardiologue - Hôpital Louis Pradel, CHU - LYON

5

« DOCTEUR, J'AI ÉTÉ OPÉRÉ DU CŒUR,
IL ME FAUT UN POSTE AMÉNAGÉ ! »

Docteur Sophie DURAND
Cardiologue de réadaptation - Pôle Santé d'ENNERY

6

AVC : LES DÉFICITS INVISIBLES

Professeur Hugues CHABRIAT
Neurologue - Université Denis Diderot, Paris VII,
INSERM UMRS 1161 - Groupe Hospitalier St-Louis-
Lariboisière, AP-HP - PARIS

7

JUDICIARISATION : OBLIGATIONS DU MÉDECIN DU
TRAVAIL

Madame Virginie GENTY
Docteur en Droit - ACMS - SURESNES

8

PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE
DANS LE MONDE DU TRAVAIL. POURQUOI,
COMMENT ET PAR QUI ?

Professeur François CARRÉ
Cardiologue du sport et physiologiste - Université
RENNES 1

9

ADVERSITÉ ET CARDIOLOGIE : LES MALADIES INFANTILES
SONT-ELLES VRAIMENT CELLES QUE VOUS CONNAISSEZ ?

Docteur Jean-Pierre HOUPE
SAINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE

INSCRIPTION

Par voie postale : 27, rue La Bruyère - 75009 PARIS

Par voie électronique : contact@coeur-et-travail.com

Médecins : Avant le 31 juillet 2023 :
430,00 Euros H.T. (516,00 Euros T.T.C.)
Après le 31 juillet 2023 :
460,00 Euros H.T. (552,00 T.T.C.)

Paramédicaux : Avant le 31 juillet 2023 :
310,00 Euros H.T. (372,00 Euros T.T.C.)
Après le 31 juillet 2023 :
330,00 Euros H.T. (396,00 T.T.C.)